

# Plan de végétalisation participative

# Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2019



• Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : ville de Montpellier

• Services de la collectivité associés : Direction Paysage et Biodiversité ; Direction de la Communication ; Direction du Protocole

• Budget : 200 000 €

• Partenaires techniques : Association 1 million d'arbres

• Date de début du projet : 20/03/2019



#### **OBJECTIFS**

Impliquer les Montpelliérains dans la végétalisation de la ville, sensibiliser le grand public et les scolaires à l'importance du végétal, favoriser la cohésion sociale et l'appropriation de l'espace public.

#### **MESURES MISES EN ŒUVRE**

Améliorer le cadre de vie, créer du lien social et lutter contre le réchauffement climatique, voici les objectifs poursuivis par le plan de végétalisation. Pensé à échelle multiple, de l'individu à la ville, en passant par le quartier, le plan « Montpellier, Cité Jardins » repose sur :

• la plantation d'arbres avec les habitants en collaboration avec l'association 1 million d'arbres,

- le permis de végétaliser qui permet aux habitants qui le souhaitent de bénéficier d'un bac en bois (jardinière), d'un micro-fleurissement (plante grimpante) ou de végétaliser les pieds d'arbres ;
- le développement des jardins partagés et des jardins familiaux ;
- la préservation des espaces verts existants et leur extension le long d'axes de mobilité douce afin de créer des trames vertes urbaines.

Une opération d'envergure à visée citoyenne et participative figurait à l'agenda de l'opération « Montpellier Cité Jardins » en 2019 :

- l'appel à plantation de 1000 arbres dans les quartiers de la ville avec le grand public et les scolaires ;
- la poursuite des opérations de micro-fleurissements avec l'inauguration de 3 nouveaux quartiers accueillant des micro-fleurissements ;
- le lancement du permis de végétaliser.

Ces événements ont eu lieu au printemps 2019 dans plusieurs secteurs de la Ville :

- Plantations participatives avec les scolaires : plantation de 400 arbres avec les enfants des écoles Beethoven, Germaine Richier et Olympe de Gouges à l'Agriparc du Mas Nouguier ; plantation de 2 micocouliers avec les enfants de l'école Jeanne d'Arc Boulevard des Arceaux ;
- Plantation avec le grand public : 60 arbres au parc de l'Hôtel de Ville et 150 arbres au Parc de la Grande Lironde ;
- Plantations symboliques : Parc René-Dumont, plantation du dernier arbre des 245 déjà plantés dans ce nouveau parc de 1,5 ha ; Parc Montcalm, plantation d'un arbre symbolique pour lancer la plantation des 200 arbres à venir sur le parc ;
- Micro-fleurissements : inauguration et plantation de plus de 250 micro-fleurissements dans les quartiers Figuerolles, Sud-gare et Arceaux ;
- Lancement du Permis de végétaliser : distribution des premiers permis de végétaliser sous la forme de micro-fleurissements, de bacs en bois (jardinières) et de plantations en pied d'arbres.

#### **RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ**

Les résultats pour la biodiversité de cette opération sont :

- L'augmentation du patrimoine arboré de la ville ;
- La réimplantation du végétal dans des rues minérales : plantes grimpantes, bacs végétalisés et plantations en pieds d'arbres.

Ces actions sont favorables à la biodiversité locale grâce à la plantation d'espèces fruitières méditerranéennes, de haies arborées et arbustives, mais aussi de plantes grimpantes et d'arbrisseaux et sous-arbrisseaux méditerranéens favorables aux pollinisateurs.

Ces plantations participent à la régulation locale du climat : fraicheur apportée par les arbres plantés et par les plantes grimpantes se développant sur les façades.

Enfin toutes ces actions favorisent la sensibilisation du public aux enjeux liés à la nature en ville et à la protection de la biodiversité de manière générale.

#### Coordonnées

Montpellier

## **Liens utiles**

www.capitale-biodiversite.fr En savoir plus

## Contact

Stéphanie GROSSET, chargée de mission biodiversité

stephanie.grosset@ville-montpellier.fr

04 67 20 99 00